Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé, mercredi, un Discours à la Nation à l'occasion du 21ème anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres.

Voici le texte intégral du Discours Royal :

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Cette année, la commémoration de la Fête du Trône coïncide avec l'Aïd Al-Adha, temps de sacrifice, de loyauté et d'attachement ferme au bon droit. Ce signe de bon augure porte à l'optimisme.

Ces deux glorieuses célébrations sont l'occasion pour Moi d'adresser Mes vœux à tous les Marocains et de leur témoigner une nouvelle fois combien Ma grande affection et Ma constante considération à leur égard se fortifient encore chaque jour.

C'est, en effet, par la force pérenne de ces liens et leur pleine réciprocité que nous faisons indissolublement corps, dans les heures fastes comme dans l'adversité.

Ainsi, l'intérêt bienveillant que Je porte à la santé de chaque citoyen marocain et à la sécurité de sa famille est à l'aune de mes préoccupations à l'égard de mes propres enfants et de ma propre famille. Et cette sollicitude est particulièrement grande en ces temps difficiles de propagation de la pandémie du Covid-19 que traverse le Maroc, comme le reste du monde.

Certes, en de pareilles circonstances, tout être humain est saisi d'effroi ou, du moins, d'inquiétude. Néanmoins, grâce aux mesures et aux décisions cruciales que Nous avons adoptées dès les premières manifestations de la pandémie au Maroc, nous nous sommes montrés confiants et optimistes.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que Nous avons choisi d'adopter une combinaison de résolutions difficiles, voire rudes parfois. Nous avons été guidés en cela par une double priorité : protéger les citoyens et agir dans l'intérêt supérieur de la Nation.

A cet égard, Je tiens à adresser Mes remerciements et l'expression de Ma considération aux différents pouvoirs publics qui se sont dûment acquittés de leur mission en veillant à enrayer la prolifération de la pandémie.

Je fais ici particulièrement référence au personnel de santé, notamment aux cadres médicaux et paramédicaux, civils et militaires, aux membres des Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, aux agents et auxiliaires d'autorité, à toutes les composantes de la Sûreté nationale, aux Forces Auxiliaires, à la Protection civile, à l'ensemble des travailleurs impliqués dans la production et la distribution des denrées alimentaires, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui furent en première ligne dans la lutte contre la pandémie.

C'est pour Moi un sujet particulier de fierté de constater comment l'ensemble des Marocains et les forces vives de la Nation ont traversé cette conjoncture en manifestant un tel niveau de prise de conscience, de discipline et de réactivité positive, chacun remplissant avec sérieux et responsabilité le rôle qui lui incombe.

Je salue aussi les citoyennes et les citoyens pour l'esprit solidaire et l'engagement responsable dont ils ont fait preuve pendant la période de confinement, tant sur le plan individuel que collectif et Je félicite notamment les acteurs de la société civile qui ont su prendre de louables initiatives.

Nous avons en effet vécu des moments mémorables au cours desquels un bel esprit d'entraide et de volontariat prévalait entre voisins. Et c'est ainsi que des aides, du soutien et des orientations ont été soigneusement prodigués aux personnes âgées et aux familles nécessiteuses.

C'est une immense fierté et une légitime satisfaction que Nous ont également inspirées ces scènes émouvantes de grand patriotisme, où l'hymne national était chanté depuis les fenêtres des maisons, forces de l'ordre et citoyens communiant par des échanges de saluts.

Cher peuple,

Nous mesurons l'ampleur de la crise et ses fâcheuses retombées sanitaires, mais aussi économiques et sociales.

De fait, les différents secteurs de production ont été profondément affectés, de même que les revenus des familles et le budget de l'Etat.

C'est pourquoi Nous avons créé un Fonds spécial pour faire face aux répercussions sanitaires, économiques et sociales de la pandémie. Nous nous sommes d'ailleurs réjouis de l'enthousiasme spontané et de l'esprit constant de solidarité avec

lesquels cette initiative a été accueillie.

Une telle ferveur a permis la mobilisation de 33 milliards 700 millions de dirhams. Le total des dépenses engagées jusqu'à présent se monte à 24 milliards 650 millions de dirhams. Cette somme a permis le financement des mesures d'appui social et l'achat du matériel médical nécessaire.

Par ailleurs, 5 milliards de dirhams seront affectés à la Caisse Centrale de Garantie, dans le cadre de la relance économique.

En outre, Nous avons orienté le gouvernement pour qu'il appuie la résilience des secteurs touchés, qu'il préserve les emplois et soutienne le pouvoir d'achat des ménages restés sans moyens de subsistance.

Malgré ces mesures et en dépit de nos efforts pour atténuer l'acuité de cette crise sanitaire, Je le dis en toute sincérité, les incidences seront rudes.

Aussi, face aux signes de relâchement constatés, J'appelle à la vigilance, à la solidarité, au respect des mesures sanitaires et à l'élaboration d'un plan qui maintienne la nécessaire mobilisation et permette d'affronter, le cas échéant, une éventuelle seconde vague de la pandémie.

Cher peuple,

Notre travail ne consiste pas seulement à contrecarrer la pandémie. Il vise aussi à remédier à ses répercussions économiques et sociales dans le cadre d'une vision prospective globale mettant à profit les enseignements tirés de la période en cours.

Cette crise a révélé la solidité des liens sociaux qui unissent les Marocains et elle a donné la pleine mesure de leur esprit solidaire et responsable. Toutefois, elle a également mis en évidence un certain nombre d'insuffisances qui touchent plus particulièrement le domaine social : comme la dépendance de certains secteurs aux aléas extérieurs, la taille du secteur informel et la faiblesse des réseaux de protection sociale, notamment à l'égard des franges de la population en situation de grande précarité.

Ces constats ainsi mis en exergue, il nous appartient de saisir l'opportunité de redéfinir l'ordre des priorités, d'asseoir les bases d'une économie forte et compétitive et de construire un modèle social plus inclusif.

Dans ce cadre, Nous engageons le gouvernement et les différents acteurs à concentrer leur attention et leur action sur les défis et les priorités que dicte cette nouvelle donne.

Au premier chef, il importe d'initier un plan ambitieux de relance économique pour permettre aux secteurs de production de se remettre d'aplomb, d'accroître leur capacité à créer des emplois et à préserver les sources de revenu.

Pour cela, il faut mobiliser tous les moyens disponibles en termes de financements, de dispositifs d'incitation et de mesures de solidarité, en vue d'accompagner les entreprises, essentiellement les petites et les moyennes qui constituent le maillon central du tissu économique national.

Dans ce cadre, environ 120 milliards de dirhams seront injectés dans l'économie nationale, soit l'équivalent de 11% du PIB. Ce taux inscrit le Maroc parmi les pays les plus audacieux en matière de politique de relance économique post-crise.

Nous avons estimé qu'un Fonds d'investissement stratégique devait être créé pour remplir une mission d'appui aux activités de production, d'accompagnement et de financement des grands projets d'investissement public-privé, dans une diversité de domaines.

En sus de la participation de l'Etat, ce Fonds devra compter sur la coordination et la rationalisation des différents Fonds de financement.

Afin de réunir les conditions de réussite de ce plan, Nous recommandons l'adhésion efficace et responsable du gouvernement, des acteurs sociaux et des opérateurs économiques, dans un cadre contractuel constructif qui sera à la hauteur des défis du moment et des attentes des Marocains.

Par ailleurs, une réforme profonde du secteur public doit être lancée avec diligence pour corriger les dysfonctionnements structurels des établissements et des entreprises publics, garantir une complémentarité et une cohérence optimales entre leurs missions respectives et, in fine, rehausser leur efficience économique et sociale.

À cette fin, Nous appelons à la création d'une Agence Nationale dont la mission consistera à assurer la gestion stratégique des participations de l'Etat et à suivre la performance des établissements publics.

Cher peuple,

Tous les projets et toutes les initiatives que Nous engageons ont une double finalité complémentaire : la promotion du développement et l'instauration de la justice sociale et spatiale.

Notre aspiration prioritaire est d'assurer la protection sociale à tous les Marocains. Et Notre détermination est qu'à terme Nous puissions en faire bénéficier toutes les franges de la société.

Lors du Discours du Trône de l'année 2018, J'ai déjà appelé à une prompte refonte du dispositif de protection sociale, qui est encore marqué par un éparpillement des interventions et par un faible taux de couverture et d'efficacité.

Aussi, Nous considérons que le moment est venu de lancer, au cours des cinq prochaines années, le processus de généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains.

Nous préconisons le déploiement progressif de cette opération à partir du mois de janvier 2021, selon un programme d'action précis. Celui-ci devra porter, en premier lieu, sur la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et des allocations familiales. Il sera ensuite étendu aux autres couvertures sociales que sont la retraite et l'indemnité pour perte d'emploi.

Pour qu'il profite directement et pleinement aux bénéficiaires, ce projet requiert une réforme rigoureuse des systèmes et programmes sociaux déjà en place, notamment à travers l'opérationnalisation du Registre social unifié (RSU).

De fait, la généralisation de la couverture sociale doit devenir un levier essentiel d'insertion du secteur informel dans le tissu économique national.

Par conséquent, Nous appelons le gouvernement, en concertation avec les partenaires sociaux, à parachever l'élaboration d'une vision pragmatique globale. Celle-ci devra inclure le planning, le cadre légal ainsi que les options de financement pour parvenir in fine à une généralisation effective de la couverture sociale.

A cette fin, il importe d'adopter une bonne gouvernance reposant sur un dialogue social constructif. Guidé par les principes de probité, de transparence, de droit et d'équité, ce dispositif devra prévenir tout dérapage ou toute instrumentalisation de

ce noble projet sociétal à des fins politiques.

Cher peuple,

La prochaine étape exige de mutualiser les efforts de tous les Marocains, afin de relever les défis à venir.

A ce propos, Je M'adresse à toutes les forces vives de la Nation : Je les engage à adhérer vigoureusement aux efforts déployés à l'échelle nationale pour dépasser la conjoncture actuelle et faire face à ses répercussions économiques et sociales. J'en appelle à leur patriotisme, à leur sens des responsabilités individuelles et collectives.

Nous devons capitaliser les acquis engrangés en cette courte période pour renforcer les points forts révélés par les Marocains. Nous pourrons ainsi accélérer la cadence des réformes imposées par la conjoncture et saisir les opportunités favorables.

Dès lors, nous jetterons des passerelles entre le passé et le présent, avançant ainsi dignement sur la trace de Nos prédécesseurs. A cet égard, Nous saluons, avec émotion et déférence, la mémoire immaculée de tous les grands hommes du Maroc, au premier rang desquels Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde, ainsi que tous les valeureux martyrs de la Nation.

En cette circonstance, Nous rendons une nouvelle fois hommage à nos Forces Armées Royales et à nos Forces de sécurité, toutes composantes confondues, pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, en faveur de la défense de l'unité nationale et de la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays.

"Allah n'impose à personne que selon ce qu'Il lui a donné, et Allah fera succéder l'aisance à la gêne". Véridique est la parole de Dieu.